

---

**RÉSOLUTION 2013-CX610-08.01.01-R3897**

relative à la modification du titre du poste de « directeur du Service de la gestion des personnels » et du poste de « directeur adjoint au Service de la gestion du personnels », dans le cadre de la reconfiguration administrative au sein de l'Université du Québec à Trois-Rivières

---

*Adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec à Trois-Rivières lors de la 610<sup>e</sup> réunion (ordinaire) tenue le 17 juin 2013.*

CONSIDÉRANT les articles 40 et 42 a) de la Loi sur l'Université du Québec;

CONSIDÉRANT l'article 5.3 du Règlement no 1 – Règlement de régie interne de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT le Règlement no 3 « L'organisation administrative de l'Université du Québec à Trois-Rivières »;

CONSIDÉRANT l'article 6.03 du Protocole des cadres de l'Université du Québec à Trois-Rivières (résolution 2002-CA473-18-R4573, 25 novembre 2002);

CONSIDÉRANT la résolution 2003-CX481-06.01-R2348 (24 mars 2003) relative à la nomination de monsieur Eric Hamelin à titre de directeur du Service de la gestion des personnels;

CONSIDÉRANT la résolution 2011-CX579-04.01-R3497 (17 janvier 2011) relative à la nomination de monsieur Normand Duchesne à titre de directeur adjoint au Service de la gestion des personnels;

CONSIDÉRANT la résolution 2012-CA572-11.01-R6120 (29 octobre 2012) relative à l'adoption d'une reconfiguration administrative au sein de l'Université du Québec à Trois-Rivières, telle que figurant à l'organigramme joint en annexe à ladite résolution;

CONSIDÉRANT la résolution 2012-CA572-11.01-R6124 (29 octobre 2012) relative à l'adoption d'une nouvelle structure du Vice-rectorat aux ressources humaines dans le cadre de la reconfiguration administrative de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à l'effet notamment : - d'abolir le « Service de la gestion des personnels », de créer en remplacement le « Service des ressources humaines » et de rattacher ce dernier service au Vice-rectorat aux ressources humaines;

CONSIDÉRANT la résolution 2013-CA584-11.04-R6257 (21 et 23 mai 2013) relative à l'adoption de l'organigramme modifié dans le cadre de la reconfiguration administrative au sein de l'Université du Québec à Trois-Rivières, tel qu'il apparaît en annexe à ladite résolution;

CONSIDÉRANT la résolution 2013-CA584-11.04.04-R6261 (21 et 23 mai 2013) relative à l'amendement de la résolution 2012-CA572-11.01-R6124 (29 octobre 2012) à la suite de l'adoption de l'organigramme modifié (version du 21 mai 2013) dans le cadre de la reconfiguration administrative au sein de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT les explications du vice-recteur aux ressources humaines suppléant;

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :**

- 1<sup>o</sup> de modifier le titre du poste de « directeur du Service de la gestion des personnels » pour le titre de « directeur du Service des ressources humaines » et de confirmer monsieur Eric Hamelin à ce poste;

- 2° de modifier le titre du poste de « directeur adjoint au Service de la gestion des personnels » pour le titre de « directeur adjoint du Service des ressources humaines » et de confirmer monsieur Normand Duchesne à ce poste;
- 3° de confier au vice-recteur aux ressources humaines suppléant le mandat d'apporter les modifications nécessaires aux descriptions de fonctions desdits postes afin de tenir compte de la reconfiguration administrative, le tout conformément aux procédures et protocoles en vigueur et sujet à l'approbation du comité exécutif;
- 4° d'amender en conséquence toute résolution incompatible avec la présente et, en particulier, les résolutions 2003-CX481-06.01-R2348 (24 mars 2003) et 2011-CX579-04.01-R3497 (17 janvier 2011).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par

---

André Gabias  
Secrétaire général